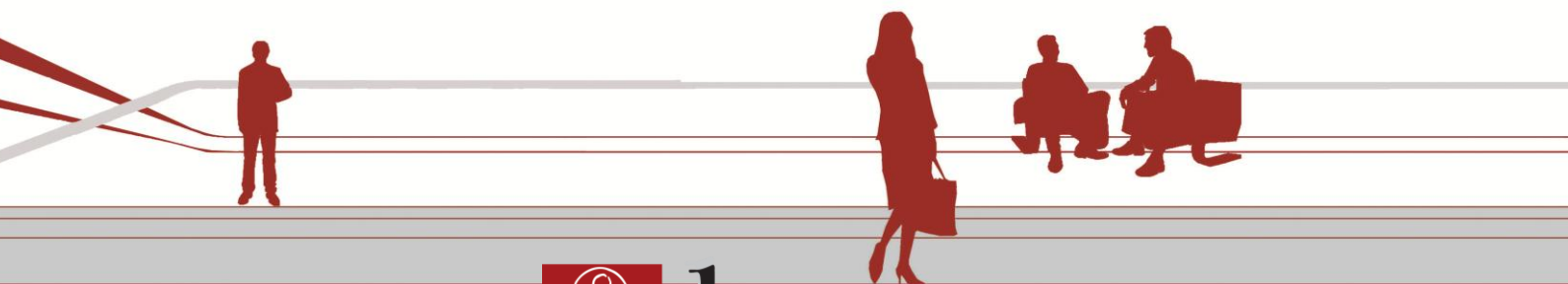




AVIS DE CONVOCATION

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 JUIN 2011 à 17H30**

**AU
20 RUE DE L'ARCADE
75008 PARIS**



DEMOS

Société Anonyme au capital de 1 481 229,75 €
Siège social : 20 rue de l'Arcade 75008 PARIS
722 030 277 RCS PARIS





1.	Quelles conditions remplir pour participer à l'Assemblée ?	6
2.	Comment participer à l'Assemblée Générale.....	6
3.	Recommandations pratiques aux actionnaires assistant à l'Assemblée.....	7
4.	Comment voter ? Comment remplir votre formulaire ?.....	8
5.	Composition du Conseil d'Administration	10
6.	Ordre du jour.....	12
7.	Projet de résolutions	13
8.	Présentation des résolutions.....	17
9.	Le Groupe DEMOS en 2010.....	19
10.	Demande d'envoi de documents et renseignements	25





Paris, le 1^{er} juin 2011

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Je souhaite vivement que vous puissiez participer à cette Assemblée Générale Ordinaire qui accordera la priorité au dialogue avec les actionnaires.

Notre Assemblée est un moment essentiel dans la vie de la Société mais aussi un lieu unique d'échanges sur l'activité, les résultats et la stratégie de notre Groupe ainsi que sur le gouvernement de notre entreprise.

Vous trouverez ci-après des précisions sur la tenue de la réunion, son ordre du jour, ainsi que les résolutions et modalités de participation.

Pour obtenir une carte d'admission, il vous suffit de retourner le formulaire joint (cocher la case A, dater et signer en bas du formulaire).

Si vous ne pouvez pas assister en personne à l'Assemblée, je vous invite à exprimer votre avis :



soit en votant par correspondance,



soit en vous faisant représenter par votre conjoint ou toute autre personne physique ou morale qui sera présent en séance,



soit en autorisant le Président de l'Assemblée à voter en votre nom.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean WEMAÈRE
Président - Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JW', written over a horizontal line.

1. QUELLES CONDITIONS REMPLIR POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLEE ?

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, dès lors qu'il est toujours titulaire des actions au 3^{ème} jour ouvré précédent l'Assemblée, soit le 10 juin 2011 à zéro heure de Paris.

Pour chacun des actionnaires au nominatif, le formulaire de vote joint au présent dossier de convocation précise le nombre de voix calculé à fin mai 2011.

Tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation, mais peut céder tout ou partie de ses actions. Le nombre définitif de ses droits de vote sera arrêté au 16 juin 2011 à zéro heure de Paris.

2. COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'actionnaire à quatre possibilités :



Assister personnellement à l'Assemblée Générale



Voter par correspondance



Donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale



Donner pouvoir à son conjoint ou toute autre personne physique ou morale qui sera présent en séance

Dans tous les cas, il doit impérativement compléter le formulaire joint et le transmettre à Société Générale – Service des Assemblées - 32, rue du Champs de Tir - BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3 pour les détenteurs d'actions au nominatif et à leur intermédiaire financier pour les détenteurs d'actions au porteur.

2.1. VOUS DESIREZ ASSISTER PERSONNELLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE



Si vos actions sont au porteur :

Vous **devez** faire une demande de carte d'admission, **indispensable** pour être admis à l'Assemblée et y voter en :

- **cochant la case A** en haut du formulaire de vote,
- **retournant le plus tôt possible** ce formulaire à l'**intermédiaire financier** qui assure la gestion de votre compte-titres et fera suivre votre demande en procédant à l'établissement d'une attestation de participation.



Si vos actions sont au nominatif :

Vous pouvez :

- **faire une demande de carte d'admission** qui vous permettra d'**accéder plus rapidement à la salle de réunion**, en retournant à l'aide de l'enveloppe qui vous a été adressée, le formulaire de vote après avoir coché **la case A**,
- **ou bien vous présenter directement au guichet** spécialement prévu à cet effet, muni(e) d'une pièce d'identité.

2.2. VOUS NE DESIREZ PAS ASSISTER A L'ASSEMBLEE ET SOUHAITEZ DONNER POUVOIR OU VOTER PAR CORRESPONDANCE

Il vous suffit, après avoir coché **la case B**, de :

- **compléter et signer le formulaire de vote** par correspondance ou par procuration,
- **et retourner** celui-ci :
 - **si vos actions sont au porteur**, à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte-titres et fera suivre le document, accompagné de l'attestation de participation qu'il aura préalablement établie,
 - **si vos actions sont au nominatif**, à **l'aide de l'enveloppe ci-jointe**.

En effet, à défaut d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, l'actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- **Voter par correspondance**
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale**
- **Donner pouvoir à son conjoint ou à toute autre personne physique ou morale qui sera présent en séance**

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et parvenus à Société Générale – Service des Assemblées - 32, rue du Champs de Tir - BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3, 3 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale, soit le 10 juin 2011 à zéro heure de Paris au plus tard.

PS : Conformément à l'article R225-79 du Code de commerce, vous pouvez révoquer le mandataire désigné :

- si vos actions sont au porteur, la révocation devra parvenir à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte-titres ;
- si vos actions sont nominatives, la révocation devra parvenir à Société Générale – Service des Assemblées - 32, rue du Champs de Tir - BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3.

3. RECOMMANDATIONS PRATIQUES AUX ACTIONNAIRES ASSISTANT A L'ASSEMBLEE

La séance du 16 juin 2011 commencera à 17h30 précises, les actionnaires étant accueillis à partir de 16h30.

Pour faciliter le déroulement de la réunion, il est donc recommandé



De se présenter **dès 16h30** à l'adresse de l'Assemblée Générale aux bureaux d'émargement pour la signature de la feuille de présence si vous êtes muni de la carte d'admission et, à défaut, de vous présenter à l'accueil,



De bien vouloir se conformer aux indications données en séance sur les modalités du vote.

Attention : Afin de permettre le bon déroulement des opérations de décompte des voix et la fixation du quorum, l'attention des actionnaires est appelée sur le fait que les signatures de la feuille de présence seront closes à partir de 17h15.

4. COMMENT VOTER ? COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE ?

A Vous désirez assister personnellement à l'Assemblée :

- Cochez la case **A**
- Datez et signez en **I**

B Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée et vous souhaitez voter par correspondance ou par procuration :

- Cochez la case **B**
- Choisissez l'une des trois possibilités (une seule option possible)
- Datez et signez dans le cadre **I** au bas de ce formulaire

C Vous avez choisi de donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale :

- Cochez la case précédant « Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale »
- Vérifiez que vous avez daté et signé dans le cadre **I** au bas de ce formulaire
- N'oubliez pas de cocher la case **B**

D Vous avez choisi de voter par correspondance :

- Cochez la case précédant "je vote par correspondance"
 - chaque case numérotée correspond aux projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration, et figurant dans l'avis de convocation
 - pour voter **OUI** aux résolutions, **ne pas noircir** les cases correspondantes
 - pour voter **NON** ou vous abstenir (ce qui équivaut à voter « non ») sur certaines des résolutions proposées, noircissez individuellement les cases correspondantes
- Vérifiez que vous avez daté et signé dans le cadre **I** en bas de ce formulaire
- N'oubliez pas de cocher la case **B**

E Ce cadre n'est à remplir que pour voter sur des résolutions présentées par des actionnaires et non agréées par le Conseil d'Administration.

Pour voter, il convient de noircir la case correspondant à votre choix.

F Ce cadre doit être renseigné pour le cas où des amendements ou nouvelles résolutions seraient présentés en cours de séance ; noircir la case correspondant à votre choix.

G Vous avez choisi de donner pouvoir à une personne dénommée (votre conjoint, ou un autre actionnaire - personne physique ou morale - qui sera présent en séance) :

- Cochez la case précédant « je donne pouvoir à »
- Vérifiez que vous avez daté et signé dans le cadre **I** en bas de ce formulaire
- N'oubliez pas de cocher la case **B**
- Indiquez dans ce cadre l'identité de la personne - physique ou morale - qui vous représentera (nom, prénom, adresse)

H Inscrivez ici vos nom, prénom et adresse :

- si ces indications sont déjà retranscrites, merci de les vérifier et éventuellement de les corriger ;
- si le signataire n'est pas lui-même l'actionnaire, il lui faut inscrire ici ses nom, prénom, et la qualité en laquelle il intervient (Administrateur légal, Tuteur,...).

I Cadre à dater et à signer par tous les actionnaires obligatoirement.

5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean WEMAERE

Né le 7 décembre 1946

Président - Directeur général de DEMOS

Détient : 1.578.944 actions

Première nomination : 1977

Echéance du mandat : 2016

• **Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées :**

Président – Directeur général : Société d'Etudes et de Formation (SEF) Société d'Etudes et de Préparation aux Examens Publics et Privés (SEPEPP), Formademos Algérie

Chairman & CEO : CSE Demos

Chairman : Pragoeduca

Président : Formademos, Demos Polska, Aframp, Global Estrategias, Shanghai Ying Gang Demos Training & Consulting Co, Mind On Site, Demos Beijing Management & Technical Training, Mind On Site, STS Sauter Training & Simulation SA

Director : Hemsley Fraser International, Hemsley Fraser Group (GB), Nine Factors International, Demos Middle East, Demos Hemsley Fraser Australia

Gérant : Demos Langues, Les Editions Demos, Demos Benelux, Demos GmbH, France Action Locale, IFC Demos, Formademos Technologies, Financière WB, Financière W

Représentant légal de DEMOS – Président : ECA, Institut Demos

Représentant légal de DEMOS – Administrateur : Formademos, Formademos Algérie

• **Biographie :**

Monsieur Jean Wemaëre est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié ès lettres et ès sciences économiques et diplômé d'études supérieures de sciences économiques.

Il débute sa carrière en qualité de secrétaire parlementaire de Jean-Pierre Soisson (député de l'Yonne) de 1968 à 1971. Il crée Demos en 1972. Il exerce la fonction de Président de la Chambre Syndicale nationale des organismes de formation de 1985 à 1991, ainsi que celle de Président de la Fédération de la formation professionnelle (FFP) depuis 1991. Il est par ailleurs membre et Vice-président de la Fédération Syntec depuis 1995 et administrateur de l'ISQ - Qualification des Services Intellectuels (depuis 2010).

Monsieur Jean Wemaëre est également co-fondateur du groupement des professions de services (GPS) au MEDEF, membre de la Commission Economique du MEDEF, Co-fondateur et co-président de la Commission de l'innovation et des actifs immatériels au sein du Groupement des Professions de Services (GPS).



Geneviève DE FROISSARD DE BROISSIA, épouse WEMAERE

Née le 30 mars 1948

Administrateur de DEMOS

Détient : 560.956 actions

Première nomination : 1977

Echéance du mandat : 2016

• **Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées :**

Administrateur : Société d'Etudes et de Préparation aux Examens Publics et Privés (SEPEPP), CSE Demos, Formademos, Formademos Algérie, Global Estrategias, Mind On Site, STS Sauter Training & Simulation SA

Director : Demos Middle East

Président du Conseil de Surveillance : Pragoeduca

Gérant : WDB

Représentant légal de DEMOS – Membre : Aframp

Représentant légal de SEPEPP – Administrateur : Société d'Etudes et de Formation (SEF)

Représentant légal de SEPEPP – Gérant : Editions Revue d'Etudes, Presse Revue d'Etudes

• **Biographie :**

Madame Geneviève Wemaëre est diplômée en sciences économiques et en gestion des entreprises. Elle débute sa carrière à la Fondation Nationale des Sciences Politiques et au Centre d'Etudes de la Vie Politique Française Contemporaine (CEVIPOF) avant de rejoindre en 1973 le Groupe Demos où elle a occupé différentes fonctions.



Emile FONTANA

Né le 28 mai 1939

Administrateur de DEMOS

Détient : 44.400 actions

Première nomination : 1977

Echéance du mandat : 2016

• **Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées :**

Administrateur : SEF, SEPEPP

• **Biographie :**

Il crée en 1967 la société SMFR dont il est Président jusqu'en 1981. Depuis cette date il exerce en qualité de consultant et d'animateur de séminaires, il est également éditorialiste de presse professionnelle pour le groupe Liaison.



Albert WEMAERE

Né le 23 janvier 1980

Administrateur de DEMOS

Détient : 11.792 actions

Première nomination : 2007
Echéance du mandat : 2013

• **Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées :**

Membre du Conseil de Surveillance: Pragoeduca

• **Biographie :**

Monsieur Albert Wemaëre est titulaire du DEA de Droit Privé Général de l'Université Paris II Panthéon-Assas, du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat et du DESS de Droit Notarial de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est actuellement collaborateur au sein d'une étude de notaires à Paris.



Iain LOVETT

Né le 18 janvier 1968

Administrateur de DEMOS

Détient : 51.345 actions

Première nomination : 2009
Echéance du mandat : 2015

• **Biographie :**

Diplômé de l'Université de Guildford en 1987 (HND Construction Engineering), titulaire d'un MBA de la Plymouth Business School en 1995 et de la Harvard Business School en 2006 (Leading Professional Service Firms), Monsieur Iain Lovett a exercé la fonction d'analyste des risques liés aux prêts immobilier auprès de la Chase Manhattan Bank (Londres) de 1987 à 1989, puis a été Directeur de la société BMI, société de formation et de conseil de 1988 à 1991.

En 1991, il crée le groupe HEMSLEY FRASER, acteur de premier plan de la formation professionnelle au Royaume Uni, et s'implante aux Etats Unis en 2001. Ce Groupe a intégré le Groupe DEMOS en avril 2008.



Gérard HORVILLEUR

Né le 21 juin 1950

Administrateur indépendant de DEMOS

Détient : 10 actions

Première nomination : 2008
Echéance du mandat : 2014

• **Autres mandats exercés dans des sociétés :**

Président du Directoire : Dahlia Partners
Président du Conseil de Surveillance : Fideme
Membre du Conseil de Surveillance : Phitrust Partenaires, VTL Développement
Administrateur : Providente

• **Biographie :**

Monsieur Gérard Horvilleur est Président du Directoire de Dahlia Partners, société de gestion des fonds de fonds européen de Natixis Private Equity dotés actuellement de 400 millions d'euros de capitaux.

Monsieur Gérard Horvilleur, diplômé d'HEC, a exercé des responsabilités au sein d'Initiative & Finance depuis 1988. Il devint membre du Directoire en 2002, puis Président en janvier 2004, puis en 2008, Président du Conseil de Surveillance.



Pablo CLAVER

Né le 16 mai 1965

Administrateur de DEMOS

Détient : 17.201 actions

Première nomination : 2009
Echéance du mandat : 2015

• **Autres mandats exercés dans des sociétés :**

Conseiller Délégué : Global Estrategias (Espagne)
Administrateur Unique : Global Estrategias (Portugal), Curso Express, Grupo De Capacitacion Tecnologica

• **Biographie :**

Diplômé d'une licence en gestion commerciale et marketing de l'ESIC et d'un troisième cycle en management d'entreprises de l'IESE (Université de Navarre), Monsieur Pablo Claver a exercé la fonction de responsable de la marque des supermarchés "UDACO" de 1990 à 1992, puis a été Directeur du siège madrilène de la société "Iniciativas Empresariales", société spécialisée dans la formation professionnelle.

En 1994, il crée le Groupe Global Estrategias acteur de premier plan de la formation professionnelle en Espagne et au Portugal. Ce Groupe a intégré le Groupe DEMOS en décembre 2005.

6. ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et quitus aux administrateurs, à savoir :
 - Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Présentation du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.
 - Présentation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à savoir :
 - Présentation du rapport de gestion du Groupe
 - Présentation du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010
3. Affectation du résultat de l'exercice
4. Distribution des dividendes
5. Distribution des dividendes des trois derniers exercices
6. Approbation des conventions visées à articles L. 225-38 du Code de commerce
7. Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions conformément à l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce
8. Pouvoir à donner pour les formalités

7. PROJET DE RESOLUTIONS



PREMIERE RESOLUTION : *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et quitus aux administrateurs*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, et connaissance prise du rapport général des commissaires aux comptes, approuve, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprenant le bilan et les comptes de résultats ainsi que leurs annexes, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître un bénéfice de 1.020 milliers euros.

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.



DEUXIEME RESOLUTION : *Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, comprenant le bilan et les comptes de résultats consolidés ainsi que leurs annexes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve le résultat net consolidé part du groupe au 31 décembre 2010 qui s'établit à 1.032 milliers d'euros.



TROISIEME RESOLUTION : *Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate l'existence d'un bénéfice d'un montant de 1.020 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter comme suit le résultat de cet exercice (montants arrondis en euros):

BENEFICE DE L'EXERCICE	1.019.670 €
- Augmenté des autres réserves distribuables au 31.12.2010	11.994.571 €
BENEFICE DISTRIBUABLE	13.014.241 €
Soit affecté de la façon suivante :	
➤ Dotation complémentaire à la réserve légale (qui sera portée à 146.887 €)	3.521 €
➤ Réserve spéciale des œuvres d'art (qui serait portée à 88.108 €)	6.053 €
➤ Dividendes ordinaires (calculé sur la base de 5.875.479 actions)	587.548 €
SOLDE porté dans le compte des autres réserves	12.417.119 €

**QUATRIEME RÉSOLUTION : *Distribution de dividendes***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide que les dividendes d'un montant de 587.547,90 €, soit 0,10 € euros par actions, seront versé aux actionnaires.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à prélever sur le compte « Autres Réserves », les sommes nécessaires pour payer le dividende fixé ci-dessus aux actions provenant de l'exercice d'options de souscription qui serait effectué avant la date de mise en paiement du dividende.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2011.

Il sera ainsi distribué un dividende global de 587.547,90 euros ouvrant droit à un abattement de 40 % lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France, conformément à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

**CINQUIEME RÉSOLUTION : *Distribution des dividendes des trois derniers exercices***

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les abattements correspondants, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende versé par action	Dividende ouvrant droit à abattement
2009	5.734.644	0,10 €	0,10 €*
2008	5.660.876	0,10 €	0,10 € *
2007	5.616.474	0,15 €	0,15 € *

** Ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France à compter du 1^{er} janvier 2006.*

**SIXIEME RÉSOLUTION : *Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et lesdites conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.



SEPTIEME RÉOLUTION : Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions conformément à l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

1. autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société à la date de réalisation de ces achats, étant précisé que le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé pourra faire l'objet d'ajustements pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement plus de 10 % de son capital social ;
2. décide que le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 30 € (trente euros), hors frais et commissions, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessus ;
3. décide que le montant maximum théorique qui pourra être utilisé par le Conseil d'Administration pour réaliser ces achats d'actions est plafonné à un montant global de 15.000.000 € (quinze millions d'euros), hors frais de négociation (au cours maximum d'achat autorisé de 30 € (trente euros) par action et sur la base du capital social au 28 février 2011 ;
4. décide que cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;
5. décide que l'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourra être effectué, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé, notamment par la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente ;
6. décide que la part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé ;
7. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes

déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire ;

8. prend acte de ce que le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale de la réalisation des opérations d'achats autorisées par la présente.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale.



HUITIEME RÉSOLUTION : *Pouvoirs à donner pour les formalités*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi

.

8. PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Huit résolutions sont soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 16 juin 2011.

La première et deuxième résolutions traitent de l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2010. Les commentaires détaillés sur les comptes figurent dans le rapport de gestion annuel. En séance, il sera procédé à la présentation des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes.

La troisième et quatrième résolutions proposent l'affectation du résultat social de l'exercice 2010 et la mise en paiement du dividende. Le bénéfice de DEMOS, soit 1.019.670 euros, complété du report à nouveau de 11.994.571 euros, représente un total à répartir de 13.014.241 euros. Le dividende versé aux actionnaires s'élèverait à 587.547,90 euros, correspondant à une distribution de 0,10 euro par action. Il sera mis en paiement, uniquement en espèces, à compter du 1^{er} juillet 2011. Il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'Administration à prélever sur le compte « Autres Réserves », les sommes nécessaires pour payer le dividende fixé ci-dessus aux actions provenant de l'exercice d'options de souscription qui serait effectué avant la date de mise en paiement du dividende. Après dotation à la réserve spéciale des œuvres d'art pour 6.053 euros, un montant de 12.417.119 euros serait affecté au solde du compte « Autres Réserves ».

La cinquième résolution rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

La sixième résolution traite de l'approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce. En effet, dans le cadre de la vie courante d'une entreprise, et plus spécialement quand cette dernière est l'élément essentiel d'un groupe de sociétés, des conventions peuvent intervenir directement ou indirectement entre celle-ci et une autre société avec laquelle elle a des dirigeants communs, voire entre la société et ses dirigeants ou encore avec un actionnaire détenant plus de 10 % du capital. Ces conventions font l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration, et doivent être approuvées par l'Assemblée des actionnaires après audition du rapport spécial des Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

La septième résolution, propose d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société à la date de réalisation de ces achats, étant précisé que le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé pourra faire l'objet d'ajustements pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement plus de 10 % de son capital social.

Le prix d'achat par action ne devrait pas être supérieur à 30 € (trente euros), hors frais et commissions, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessus.

Le montant maximum théorique qui pourrait être utilisé par le Conseil d'Administration pour réaliser ces achats d'actions serait plafonné à un montant global de 15.000.000 € (quinze millions d'euros), hors frais de négociation (au cours maximum d'achat autorisé de 30 € (trente euros) par action et sur la base du capital social au 28 février 2011.

Cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société serait conférée aux fins de favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourrait être effectué, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé, notamment par la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente.

La part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

Enfin, il vous est demandé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence, à l'effet notamment de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation serait donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale de la réalisation des opérations d'achats autorisées par la présente résolution.

La huitième résolution classique concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des publications et des formalités légales de la présente Assemblée.

9. LE GROUPE DEMOS EN 2010

9.1. EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DU GROUPE DEMOS PENDANT L'EXERCICE 2010 (DONNEES CONSOLIDEES SAUF INDICATIONS CONTRAIRES)

Le Groupe DEMOS a réalisé sur l'exercice 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 102,2 millions d'euros à comparer à 96,2 millions d'euros en 2009, soit une progression de 6,3% de ses activités.

Dans le même temps, on constate que le résultat d'exploitation est en hausse puisqu'il passe de 4,4 millions d'euros en 2009 à 5,6 millions d'euros en 2010.

Enfin, le résultat net part du Groupe, après amortissement des écarts d'acquisition, progresse de 577 milliers d'euros en 2009 à 1 032 milliers d'euros en 2010, soit une amélioration de 79%.

Le Groupe a poursuivi sa politique d'investissement, en particulier concernant les opérations de croissance externe, et, de ce fait, le périmètre de consolidation a évolué de la façon suivante par rapport à celui de l'exercice précédent :



Acquisition de la société COHERUS et de sa filiale A&P Form'intra.

Début 2010, DEMOS a acquis 100 % du capital de la société COHERUS et de sa filiale A&P Form'Intra pour un prix payé intégralement en numéraire.

COHERUS est une société de formation et de consulting servant l'ensemble des fonctions opérationnelles de l'entreprise, avec une expertise plus particulièrement reconnue dans le secteur des mutuelles, des institutions de prévoyance, les assurances et les banques. COHERUS et sa filiale A&P Form'intra réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre de 700.000 euros.

Suite à cette acquisition, DEMOS a procédé à la dissolution de la société COHERUS avec effet rétroactif au 1er avril 2010. Cette dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société COHERUS à son associée unique la société DEMOS.



Renforcement de la participation de Demos dans Mind On site

Conformément aux accords souscrits par DEMOS lors de l'acquisition des actions de la société Mind On Site en janvier 2008, DEMOS a acquis 49% des titres résiduels de cette société le 06 juillet 2010, portant ainsi sa participation à 100%.

Le paiement de cette acquisition complémentaire a eu lieu intégralement en numéraire en juillet 2010.



CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en hausse dans un environnement économique qui reste instable et très différencié selon les zones géographiques. Il s'établit à 102.224 milliers d'euros en 2010 contre 96.153 milliers d'euros en 2009, soit une hausse de 6,3 %.



Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique

Les principales évolutions de chiffre d'affaires par zone géographique peuvent être analysées comme suit (données après retraitements de consolidation):

- Après une baisse du chiffre d'affaires en 2009, DEMOS retrouve une croissance de 2% en 2010, pour atteindre 54,5 millions d'euros. Cette performance a été réalisée en dépit de l'impact défavorable des grèves de l'automne 2010 qui ont sensiblement pénalisées l'activité catalogue.

- Le chiffre d'affaires du sous-groupe Hemsley Fraser a progressé de 27% en 2010 (contre une progression de 2% en 2009) et représente désormais plus de 22 % des revenus du Groupe. On soulignera en particulier la progression de 36% sur le territoire américain au cours de l'exercice 2010.
- Le chiffre d'affaires du sous-Groupe Global Estrategias, qui se monte à 6,2 millions d'euros en 2010, est en baisse d'environ 9% par rapport à 2009. Cette performance est réalisée dans un contexte économique très perturbée à la fois en Espagne et au Portugal. Soulignons par ailleurs, que la baisse de chiffre d'affaires sur le second semestre de l'exercice 2010 est inférieure à 3% par rapport au second semestre 2009 (contre une décroissance de 14% au premier semestre).
- Poursuite de la croissance des activités du Groupe au Maghreb avec une progression du chiffre d'affaires de près de 15% pour atteindre 2,3 millions d'euros en 2010.
- En Europe centrale (Allemagne, Pologne, Suisse et République Tchèque), le chiffre d'affaires est resté globalement stable en 2010 à 5 millions d'euros.
- En France, les activités de formations linguistiques des filiales Demos Langues et Formalangues ont connu un léger recul de 3% de leur activité en 2010.

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques montre une part croissante du volume d'activité réalisée à l'international, soit 42,2% en 2010 contre respectivement 40% et 35% en 2009 et 2008. Ces évolutions sont cohérentes avec la stratégie de développement internationale menée par DEMOS ces dernières années.



Analyse du chiffre d'affaires par mode de transmission des savoirs

La ventilation du chiffre d'affaires par activités s'analyse comme suit :

En % du CA	Exercice 2010	Exercice 2009
Catalogue	39%	42%
Sur mesure	44%	42%
Outsourcing et services associés	7%	6%
E-learning	11%	11%

L'activité catalogue a observé une baisse de 2% en 2010. Alors que cette ligne de produit qui avait connu une décroissance de 9% en 2009, était repartie à la hausse au cours du premier semestre 2010 (plus 5%), le second semestre a été fortement pénalisé par les grèves de l'automne 2010 en France, qui ont généré de nombreuses annulations de la part des stagiaires. On constate par ailleurs que cette activité est en légère croissance sur la zone internationale.

A contrario, l'activité sur mesure qui était en légère croissance au cours du premier semestre (3%) a connu une croissance dynamique de 19% sur le second semestre, notamment grâce à la pénétration de grands comptes internationaux. Sur l'ensemble de l'exercice, cette activité progresse globalement de 11%, avec une croissance particulièrement marquée sur la zone Etats-Unis et Grande-Bretagne (32%).

L'activité E-Learning a enregistré en 2010 un chiffre d'affaires de 10,9 millions d'euros en croissance de 11% sur l'exercice précédent. Comme pour les activités sur mesure, après une faible progression au cours du premier semestre (2%), notamment en raison de la baisse de cette activité en péninsule ibérique, la croissance s'est fortement accentuée au second semestre pour atteindre près de 11% sur l'ensemble de l'exercice. On notera que hors Espagne et Portugal, cette activité a crû de 14% en 2010 par rapport à l'exercice précédent.

Les activités de diversification que sont le conseil et l'outsourcing, qui constituent un axe de développement stratégique pour le Groupe ont progressé de près de 30% en 2010. On notera en particulier la progression de 43% en France et celle de 30% sur la zone Etats-Unis et Grande-Bretagne.



Analyse des autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3.197 milliers d'euros en 2010, soit un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent qui était de 2.111 milliers d'euros. Ce poste étant essentiellement constitué de la production interne immobilisée, tant dans les domaines e-learning que logiciels internes, on insistera une fois encore sur le fait que DEMOS a poursuivi sa politique de développement de produits e-learning qui avait été entamée fin 2007.



MARGES ET RESULTATS

Le **résultat d'exploitation consolidé** se monte à 5.660 milliers d'euros à comparer à 4.413 milliers d'euros en 2009, soit une hausse de 28,2%.

Il est à souligner que dans le cadre de la stratégie de développement internationale du Groupe, alors que la croissance de l'activité se trouve essentiellement sur la zone internationale, la progression de la marge opérationnelle a été réalisée pour sa plus grande partie sur la zone France. Ainsi, de 2009 à 2010, le taux de marge opérationnelle passe respectivement de 4,6% à 6% sur la zone France, et de 4,5% à 4,7% sur la zone internationale.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- une bonne maîtrise du postes « achats et variation de stock » qui a diminué de 221 milliers d'euros, soit environ 5%, entre 2009 et 2010.
- Le poste « autres achats externes » progresse de 9%, soit 4,2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ce poste est composé à plus des deux tiers des honoraires, en particulier des animateurs experts externes. Le fait que cette progression soit supérieure à celle du chiffre d'affaires est explicable par la variation du mix-produit : ainsi, alors que les taux de marge ont globalement été maintenus sur chacune des lignes de produits, la baisse en pourcentage du chiffre d'affaires de la ligne métier catalogue provoque une légère érosion du taux de marge brute global. En outre, le poste de dépenses de marketing et publicité a progressé de 13% sur l'exercice 2010, passant de 3.279 à 3.710 milliers d'euros et les dépenses locatives ont aussi progressé de 7,6% de 2009 à 2010 avec respectivement 6.202 et 6.678 milliers d'euros.
- une augmentation de 4% des charges de personnel qui sont de 41.144 milliers d'euros en 2010 contre 39.441 milliers d'euros en 2009. Cette progression est toutefois inférieure à la progression du chiffre d'affaires sur l'exercice.
 - o les charges de personnel sont en réduction en France, puisqu'elles passent de 26.212 milliers d'euros en 2009 à 25.963 milliers d'euros en 2010, avec en particulier une baisse de 800 milliers d'euros sur DEMOS SA, qui est partiellement compensé par une augmentation de 400 milliers d'euros sur la filiale Expertise et Consulting de l'Arcade qui gère l'activité outsourcing (cette activité requiert par nature une masse salariale directement proportionnelle à son niveau d'activité).
 - o Sur la zone internationale, les charges de personnel progressent de 15%, soit dans les mêmes proportions que l'activité.

Le **résultat financier** fait ressortir une perte de 721 milliers d'euros en 2010 à comparer à une perte de 375 milliers d'euros en 2009. Le montant des charges d'intérêts se monte à 610 milliers d'euros en 2010 contre 499 milliers d'euros en 2009. Les pertes de change observées en 2010 sont de 132 milliers d'euros.

Ainsi, le **résultat courant des sociétés intégrées** se monte en 2010 à 4.939 milliers d'euros à comparer à 4.038 milliers d'euros enregistrés en 2009.

Le montant net des **charges exceptionnelles** est de 433 milliers d'euros en 2010 soit un niveau nettement inférieur aux 722 milliers d'euros de 2009. Ces charges sont relatives aux dernières opérations de restructurations opérées au cours de l'exercice 2010, dans une moindre mesure que celle de l'exercice précédent.

La **charge d'impôt** de l'exercice, y compris l'enregistrement des impôts différés, se monte à 1.267 milliers d'euros contre 532 milliers d'euros en 2009.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence**, dégage un profit de 117 milliers d'euros en 2010, en nette progression par rapport aux 61 milliers d'euros constatés en 2009. On soulignera en particulier les très bons résultats du sous-groupe Oasys, dont DEMOS détient 33 % de la holding Oasys.

Le montant des **amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition** enregistrés en 2010 est de 2.236 milliers d'euros en augmentation par rapport à celui de 2009 (2.038 milliers d'euros). Cette évolution est directement liée à la croissance du montant des écarts d'acquisition actifs, qui résultent des opérations de croissance externes opérées au cours de l'exercice (acquisition de COHERUS et prise de participation complémentaire de Mind On Site).

Le **résultat net** (part du Groupe) se monte à 1.032 milliers d'euros en 2010, en progression de 79 % par rapport à 2009.



FINANCEMENT ET STRUCTURE FINANCIERE

Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, le Groupe a poursuivi sa politique d'investissement au cours de l'exercice 2010 qui a un impact sur le montant des **actifs immobilisés** dont le montant net s'élève à 38.549 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 37.226 milliers d'euros fin 2009. Ces actifs sont essentiellement composés d'éléments incorporels, dont principalement les écarts d'acquisitions pour 26.086 milliers d'euros contre 26.754 milliers d'euros en 2009 et les immobilisations incorporelles dont la valeur nette est de 8.559 milliers d'euros fin 2010 en progression de près de 2 millions d'euros sur l'exercice, du fait des investissements réalisés en e-learning et sur la refonte complète des logiciels de gestion du Groupe.

L'**actif circulant** passe de 50.562 milliers d'euros en 2009 à 49.591 milliers d'euros au 31 décembre 2010 principalement du fait de :

- Le poste clients et comptes rattachés progresse de 9%, soit légèrement plus que le chiffre d'affaires. Alors qu'une attention est toujours portée aux délais de règlement des clients, on constate que la croissance de l'activité avec le secteur public, en Europe, aux Etats-Unis et au Maroc, pèse sur ce poste.
- Le poste « autres créances » a diminué passant de 8.737 milliers d'euros en 2009 à 7.788 milliers d'euros fin 2010. Cette variation est liée à la diminution d'environ 1 million d'euros de la créance d'impôt à la clôture.
- le montant des **disponibilités et valeurs mobilières de placement** est de 11.259 milliers d'euros au 31 décembre 2010 à comparer à 13.764 milliers d'euros fin 2009. Voir l'analyse du tableau de flux de trésorerie ci-après.

Au 31 décembre 2010, les **capitaux propres consolidés part du Groupe et intérêts minoritaires** se situent à 30.521 milliers d'euros contre 29.126 milliers d'euros au 31 décembre 2009, dont respectivement 29.694 milliers d'euros et 28.395 milliers d'euros de **capitaux propres part du Groupe**. Il convient de souligner que des augmentations de capital ont été opérés au cours de l'année 2010, soit du fait d'exercice de stocks options par certains managers, soit après l'émission d'actions nouvelles pour le paiement partiel de certaines acquisitions.

Le montant des **emprunts et dettes financières** est de 20.215 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 23.164 milliers d'euros un an plus tôt. Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté au cours de la période, cette diminution est directement liée aux remboursements opérés en 2010 pour un montant total de 3,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, la **dette nette du Groupe** se monte à 9 millions d'euros, à comparer à 9,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2009 et l'ensemble des covenants bancaires est ainsi respecté.

Les **dettes fournisseurs et comptes rattachés** s'élèvent à 17.971 milliers d'euros contre 18.883 milliers d'euros à la clôture de l'exercice 2009.



PERSPECTIVES

Pour 2011, DEMOS s'attend à un environnement qui restera encore instable. L'objectif du Groupe est de confirmer le retour de la croissance observé en 2010.

Il nous semble cependant pertinent de souligner que les relais de croissance qui ont permis le retour à la croissance en 2010 sont toujours actifs dont principalement :

- Le potentiel de développement des grands comptes internationaux et la mise en œuvre de grands projets de formation sur-mesure.
- L'attractivité de sa gamme et le renforcement de nouvelles lignes de produits en matière de conseil et d'outsourcing, qui sont elles-mêmes des activités prescriptrices de formation,
- L'élargissement continue de la gamme de produits et de solutions de formation à distance, dont les modules de formations e-learning sur étagère,
- Une activité interentreprises dont la dépendance à un nombre peu important de clients ou un nombre limité de produits est faible,
- Les perspectives de croissance forte sur des marchés encore non matures et à fort potentiel, comme la Chine, le Maghreb et l'Europe centrale,
- Les opportunités de développement actuellement à l'étude sur de nouveaux territoires dont notamment le Brésil.

9.2. RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	1.468.869,75	1.433.661	1.412.719	1.404.118,50	1.000.000
Nombre d'actions émises	5.875.479	5.734.644	5.650.876	5.616.474	10.000
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	2.947
Résultat globaux des opérations effectives					
Chiffre d'affaires HT	56.414.167	55.375.457	57.601.113	55.190.204	45.452.244
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions, après participation	2.819.661	2.192.171	6.177.281	6.259.979	3.601.190
Impôt sur les bénéfices	67.379	(164.701)	1.426.810	1.770.451	1.302.281
Participations des salariés	0	0	386.760	431.053	493.491
Bénéfices après impôt, participation, amortissements et provisions	1.019.670	111.980	2.856.865	3.988.250	2.386.342
Montant des bénéfices distribués	587.548	573.464	566.088	842.471,10	259.000
Résultats ajustés des opérations réduits à une seule action					
Bénéfices après impôts, participation mais avant amortissements et provisions	0,47	0,41	0,84	0,80	230
Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	0,17	0,02	0,51	0,71	239
Dividendes versé à chaque action	0,10	0,10	0,10	0,15	25,9
Personnel					
Effectif moyen (permanent)	309	309	294	237	197
Montant de la masse salariale (permanent & formateurs occasionnels)	13.089.958	13.844.232	12.634.739	11.344.705	9.549.108
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	6.594.120	6.639.528	5.989.197	5.181.701	4.413.098

10. DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Formulaire à adresser à :
DEMOS - Service Juridique
20 rue de l'Arcade
75008 PARIS



Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011

Je soussigné (e)

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

titulaire de action (s) sous la forme :

- nominative,
- au porteur, inscrite(s) en compte chez ⁱ

prie DEMOS, conformément à l'article R225-88 du Code de commerce, de lui faire parvenir, en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2011, les documents et renseignements visés par l'article R225-83 dudit Code.

Fait à

le 2011

Signature

NOTA : En vertu de l'alinéa 3 de l'article R225-88 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés à l'article R225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

ⁱ Indication de la banque, de l'établissement financier ou de l'entreprise d'investissement teneur de compte.

NOTES





DEMOS

Société Anonyme au capital de 1 481 229,75 €
Siège social : 20 rue de l'Arcade 75008 PARIS
722 030 277 RCS PARIS